

Perspectives

N°26/001 – 6 janvier 2026

SAHEL – Le projet souverainiste se heurte à la question sécuritaire

La tentative de blocus de carburant, exercée par le GSIM¹ sur Bamako et d'autres localités maliennes depuis septembre, est l'illustration la plus récente, et l'une des plus marquantes, de l'« économisation » des stratégies des groupes terroristes au Sahel, qui n'investissent plus exclusivement le champ militaire. **Cette hybridation pose un risque au projet souverainiste des jupes**, qui ont pris le pouvoir au Mali, au Burkina Faso et au Niger, et établi l'Alliance des États du Sahel (AES) en septembre 2023. En effet, c'est autour de l'idéologie prônant le rétablissement d'une souveraineté « perdue » de ces États que s'est construite la base de la légitimité de la prise de pouvoir de ces jupes.

Le concept de souveraineté, selon le juriste français Raymond Carré de Malberg², peut s'appréhender sous deux angles complémentaires : **la souveraineté externe et la souveraineté interne**. Cette distinction est intéressante en ce qu'elle semble correspondre à la **double ambition des jupes**. D'abord, la **souveraineté externe** se définit par la notion d'**indépendance de l'État**, c'est-à-dire l'absence de soumission à une ou plusieurs entités extérieures. Cette conception trouve une forte résonance dans la **rhétorique anti-occidentale**, plus particulièrement anti-française des jupes, et dans un rejet plus général des organisations régionales et internationales – retrait de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), du G5 Sahel, de la Cour pénale internationale (CPI), etc. Les jupes s'appuient, pour cela, sur des références panafricanistes³, qui renforcent la popularité de leur discours au Sahel et même au-delà. Elles tentent de trouver écho auprès des populations locales en mobilisant les frustrations et déceptions d'un ordre jusque-là jugé

défavorable à la région, et semé d'ingérences étrangères.

Ensuite, la **souveraineté interne, summa potestas**, correspond cette fois à la capacité de l'État à exercer son autorité suprême sur son territoire et ses sujets. Dans le cas du Sahel, cette seconde conception s'exprime via une **ambition d'ordre sécuritaire**. Les jupes se sont présentées dès leur arrivée au pouvoir comme des remparts contre l'expansion des groupes terroristes qui gangrènent la région depuis de nombreuses années. Mais ici, la crédibilité et la popularité des jupes se sont fortement affaiblies, avec une **dégradation encore plus marquée des niveaux d'insécurité**, et une capacité limitée des autorités à y faire face.

Alors, comment l'évolution de la stratégie des groupes extrémistes, qui intègre de plus en plus de considérations économiques, menace-t-elle le projet souverainiste des jupes, tant sur le plan externe qu'interne ? Comment cette évolution accentue-t-elle l'imbrication entre les deux dimensions de la souveraineté ?

Les ressources minières, un levier souverainiste sous pression

Le contrôle des ressources minières est l'un des enjeux au cœur du projet souverainiste des jupes. Cette ambition revêt une dimension historique et symbolique forte, traduisant la volonté de rompre avec l'image d'un « pillage » des matières premières au profit d'acteurs étrangers. Mais, au-delà de l'aspect idéologique, **les enjeux économiques sont importants**. Les économies malienne, burkinabé et nigérienne sont

¹ Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, branche sahélienne d'Al-Qaïda

² Contribution à la théorie générale de l'État, Raymond Carré de Malberg, 1920

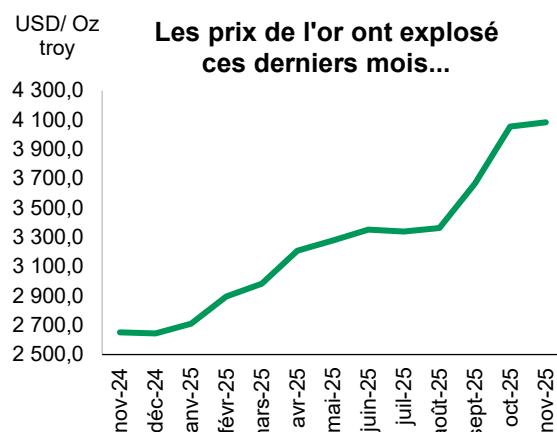
³ Mouvement politique, culturel et idéologique qui prône l'unité, la solidarité et l'émancipation des peuples africains et de la diaspora africaine à travers le monde

caractérisées par des taux de pression fiscale faibles et peinent à mobiliser des revenus conséquents, dans un contexte où les nécessités de dépenses, notamment militaires, ne cessent d'augmenter.



Sources : SIPRI, Crédit Agricole S.A./ECO

Par ailleurs, l'industrie minière joue un rôle crucial dans les recettes d'exportation et les finances publiques de la région. En particulier, depuis plusieurs mois, l'explosion du cours de l'or, qui représente près de 80% des exportations du Burkina Faso et du Mali, accroît l'importance stratégique du contrôle des recettes minières.



Sources : World Gold Council, Crédit Agricole S.A./ECO

Les autorités ont donc engagé des actions pour renforcer leur contrôle sur le secteur minier. Parmi elles, la révision des codes miniers augmentant la participation de l'État dans les projets, qui passe de 15% contre 10% précédemment au Burkina Faso, et jusqu'à 30% contre une base de 10% précédemment au Mali. Également, un durcissement de la fiscalité imposée aux entreprises étrangères. Par exemple, Barrick Gold, un groupe industriel canadien qui exploite la plus grande mine d'or du Mali, aurait été contraint en octobre 2024 de verser 85 millions de dollars d'arriérés d'impôts à l'État. Pour finir, dans certains cas, la nationalisation

des sites. L'un des exemples les plus marquants est la nationalisation par l'État nigérien de *Somaïr*, la filiale du groupe français *Orano*, spécialisée dans l'uranium. Niamey a récemment déclaré vouloir commercialiser son uranium sur le marché international.

Si ces décisions traduisent un raffermissement général de la posture des jupes vis-à-vis des entreprises étrangères, dans les faits, elles visent surtout les multinationales occidentales. La Chine a profité de ce recul pour renforcer sa présence dans le secteur minier sahélien. Car, en réalité, ces États restent dépendants de capitaux et de compétences étrangères pour assurer l'exploration, la production, et la maintenance des sites. La stratégie des jupes apparaît ainsi moins comme une rupture totale que comme une tentative d'accroître les recettes minières de l'État sans fragiliser trop brutalement un secteur vital de l'économie, en privilégiant des partenaires jugés plus acceptables politiquement.

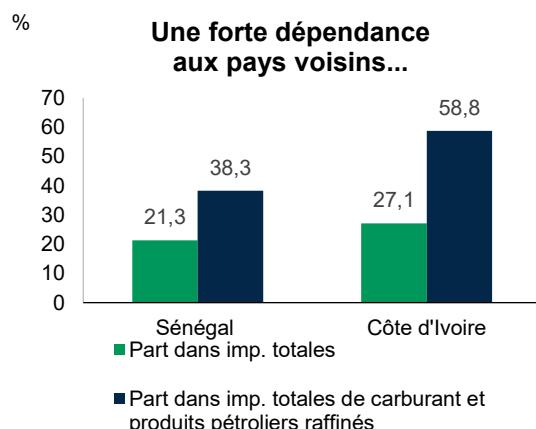
L'activité croissante des groupes terroristes menace toutefois cette ambition. Les attaques contre des sites et convois miniers perturbent la production, déjà affectée par les différends avec certaines multinationales. Au Burkina Faso, par exemple, plusieurs mines d'or industrielles ont été contraintes de fermer en raison de ce contexte général incertain ; les prix élevés de l'or ont cependant permis de soutenir les revenus malgré la baisse de production. Il arrive également que les groupes terroristes prennent directement le contrôle de mines d'or artisanales, exploitées pour financer leurs opérations. D'autres stratégies de ces acteurs incluent la vente de services de protection ou l'imposition de taxes aux producteurs. De manière plus générale, le *modus operandi* des groupes terroristes (attaques de sites et convois, prises d'otages...) vise sur le plus long terme à réduire l'attractivité de ces pays pour les investisseurs étrangers. À cet égard, il n'est pas anodin que de nombreux sites industriels chinois aient été visés, principalement au Mali. L'objectif est clair : décrédibiliser les nouveaux partenariats économiques privilégiés des jupes, aux premiers desquels celui avec la Chine.

En définitive, en investissant le champ des ressources minières, les groupes terroristes s'en prennent à un pilier central de la légitimation des jupes, tant d'un point de vue idéologique qu'économique. L'incapacité à sécuriser les territoires et les infrastructures-clés, un élément constitutif de la souveraineté interne, met à mal l'ambition de renforcer la souveraineté externe de ces pays. Elle limite la capacité des États à tirer parti d'un meilleur contrôle des ressources et à pérenniser des partenariats censés promouvoir plus d'indépendance.

S'ajoute à ce tableau l'**importante contrainte de financement que représente le partenariat avec les paramilitaires d'Africa Corps (anciennement Wagner)**⁴. Les coûts exorbitants de ce soutien (estimés autour de onze millions d'euros par mois au Mali⁵) sont difficilement supportés par les seules caisses de l'État. Le groupe chercherait alors à obtenir une partie de sa rémunération via l'exploitation de mines d'or au Mali et au Burkina Faso. Si aucune source officielle ne permet à ce jour de confirmer l'obtention de concessions minières par le groupe, les allégations de paiement en nature, largement relayées par la presse, fragilisent le discours souverainiste des jupes. Ces dernières se verraient abandonner une partie de leurs ressources, alors même que les résultats sur le terrain pour contrer la menace terroriste sont plus que décevants, et que les mercenaires russes sont accusés, aux côtés des jupes, d'exactions contre la population, souvent au nom de la lutte contre le terrorisme.

Enclavement et vide étatique : des fragilités structurelles à exploiter

Depuis plusieurs semaines, la stratégie du GSIM, qualifiée par de nombreux commentateurs de « djihad économique »⁶, consiste à asphyxier économiquement la capitale malienne, plus que de l'assiéger militairement. Ce mode opératoire n'est pas anodin. Il exploite l'une des fragilités structurelles des pays du Sahel, l'**enclavement**, en ciblant les camions-citernes transportant du carburant sur les **quelques axes d'approvisionnement vitaux** de Bamako, dans les régions de l'ouest du pays. Les **corridors Dakar-Bamako et Abidjan-Bamako** sont devenus en quelques semaines les cibles privilégiées des djihadistes, le Mali dépendant du Sénégal et de la Côte d'Ivoire pour la majorité de ses importations de carburant.



⁴ Wagner's Business Model in Syria and Africa: Profit and Patronage, RUSI, Février 2025

⁵ Mercenary Meltdown: The Wagner Group's Failure in Mali, The Sentry, Août 2025

Cibler les approvisionnements en carburant s'avère particulièrement stratégique, celui-ci étant un pilier essentiel de l'ensemble des activités économiques (industrie, agriculture, mobilité, flux commerciaux, électricité, niveaux des prix...). À Bamako, les conséquences se font déjà ressentir : pénuries d'essence, flambée des prix, fermetures temporaires d'établissements scolaires, coupures d'électricité, perturbation du transport de marchandises, etc. L'objectif principal semble être de déstabiliser le pouvoir en place en décrédibilisant les nouvelles autorités qui ont des difficultés à contenir l'activité des groupes terroristes. Ce stratagème met aussi en évidence certaines carences de l'État. Par exemple, l'absence de capacité de stockage de carburant, entre autres à cause d'un déficit en infrastructures, rend l'approvisionnement au jour le jour particulièrement vulnérable à ce type de chocs.

Une seconde fragilité exploitée par les groupes terroristes est le vide étatique, principalement dans les zones rurales. La faiblesse chronique de présence étatique – administrative, militaire et socio-économique – favorise l'expansion des activités de ces groupes. Cela s'explique à la fois par l'immensité territoriale de ces pays et par des États fragilisés et fortement centralisés. Sans exclure le maintien de l'utilisation de la coercition et de la violence, les groupes extrémistes investissent donc aussi le champ socio-économique (à des degrés divers néanmoins).

Par exemple, la collecte de la *zakat* (impôt islamique), prérogative étatique par excellence, est une pratique répandue. La rhétorique de redistribution des richesses et de promotion de justice sociale n'est cependant que partiellement crédible, puisque cette collecte constitue aussi et surtout l'un des moyens de financement des activités des groupes. Mais elle peut, par ailleurs, contribuer au versement de salaires, qui même maigres, constituent un levier efficace pour le recrutement de nouveaux membres, dans des zones où les perspectives économiques, notamment en termes d'emploi, restent limitées. Autre exemple, celui de la mise en place de systèmes de règlements des litiges fondés sur le droit islamique, exploitant notamment les griefs communautaires, socio-économiques et territoriaux.

Ainsi, l'expansion du contrôle territorial par les groupes terroristes ne s'appuie plus seulement sur la violence et la coercition, mais aussi sur un cadre minimal de gouvernance auquel la population s'adapte pragmatiquement, dans un contexte

⁶ Offensive du JNIM : entre « jihad » économique et menace des intérêts étrangers, Timbuktu Institute, Novembre 2025

d'absence d'alternative et de désenchantement vis-à-vis de l'État.

In fine, la souveraineté interne des États, c'est-à-dire leur capacité exclusive à exercer leur autorité sur leur territoire et leur population, est mise à mal par des acteurs déployant des stratégies hybrides, investissant notamment le champ de la fiscalité ou de la justice.

Franc CFA: an elephant in the room?

L'un des narratifs les plus disruptifs autour du projet souverainiste des jupes sahéliennes résiderait dans la volonté de **s'émanciper du Franc CFA, perçu comme un vestige colonial et symbole de dépendance monétaire**. Mais la création d'une monnaie propre à l'AES suppose un certain nombre de prérequis institutionnels et macroéconomiques et les défis sont nombreux. La crédibilité et la probabilité d'un tel scénario ne sont donc pas exclusivement tributaires de la question sécuritaire. Cette dernière y ajoute cependant son lot de difficultés.

D'abord, la concrétisation de ce projet exigerait la **constitution de solides réserves de change**. Cela serait nécessaire à la stabilisation de la nouvelle devise, alors que les pays de l'AES bénéficient actuellement des réserves mutualisées de la BCEAO⁷ du fait de leur appartenance à l'UEMOA⁸. Les menaces posées aux revenus miniers constituent donc, à ce titre, un premier obstacle sévère.

Par ailleurs, depuis les coups d'État et le changement de positionnement géopolitique au Sahel, l'accès aux aides internationales s'est restreint, augmentant la dépendance de ces pays vis-à-vis du marché régional. En effet, dans un contexte où l'accès au marché international demeure limité et où **les besoins de financement, notamment sécuritaires, sont élevés, la continuité de ces financements régionaux est essentielle**, rendant une potentielle sortie de l'UEMOA risquée.

L'insécurité constituerait également un facteur **d'affaiblissement de la crédibilité de la nouvelle monnaie**. Une confiance dégradée des investisseurs et le risque d'un recours des agents économiques à des monnaies refuges, pourraient conduire à une dépréciation rapide de la nouvelle monnaie, alors même que la solidité des réserves de change ne serait pas garantie.

Pour finir, le manque de contrôle étatique sur l'intégralité du territoire pose un **défi à l'imposition d'une nouvelle monnaie**, avec le risque par exemple de voir émerger des marchés parallèles dans les zones sous contrôle des groupes terroristes. L'exercice effectif d'une souveraineté monétaire semble ainsi conditionné par la maîtrise complète du territoire et, donc, par une souveraineté territoriale intégrale.

Notre opinion – Le projet souverainiste des jupes sahéliennes est fragilisé, tant sur le plan externe qu'interne, par l'activité des groupes terroristes. Ces derniers ont progressivement complexifié leur mode opératoire en investissant de plus en plus le champ économique : exploitation et ciblage des ressources naturelles, attaques des axes commerciaux ou encore reprise de fonctions régaliennes fondamentales dans les territoires laissés en périphérie par les jupes. Ces dynamiques affaiblissent la capacité des États de la région à **contrôler leurs ressources et leur territoire, à maintenir l'attractivité vis-à-vis des nouveaux partenaires économiques, et à répondre aux besoins des populations**.

Par ailleurs, si les jupes ont perdu en crédibilité sur le front sécuritaire, mais que leur rhétorique souverainiste reste attractive sur le plan externe, **l'imbrication entre les deux fronts risque de se renforcer**. En tentant de faire fuir les investisseurs étrangers ou d'empêcher l'État de renforcer son contrôle sur les ressources naturelles, c'est le projet d'émancipation économique qui est menacé. Par ailleurs, **la mobilisation budgétaire et politique que nécessite la lutte contre le terrorisme complique la mise en œuvre d'initiatives structurantes à l'échelle régionale**, comme la création d'une nouvelle monnaie, déjà confrontée à de multiples défis. Autre exemple marquant : les jupes, qui comptaient sur les milices russes pour pallier l'échec de la coopération anti-terroriste avec les ex-alliés occidentaux, voient aujourd'hui ce partenariat fragilisé en raison des accusations d'exactions et d'exploitation des ressources, affaiblissant le prétendu gain d'autonomie sur la scène internationale.

Dans un contexte où le projet souverainiste peut difficilement exister sans véritable capacité à contenir le terrorisme, les enjeux économiques deviennent l'un des centres névralgiques de la confrontation des groupes terroristes aux jupes. Cela illustre de façon d'autant plus claire que **la réponse à la question sécuritaire ne saurait être exclusivement militaire**, et ne peut se passer de prendre en compte les failles profondes exploitées par les groupes terroristes, en particulier dans le champ de la gouvernance socio-économique et de l'intégration communautaire.

⁷ Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest

⁸ Union économique et monétaire ouest-africaine

Ce constat révèle aussi les limites du projet souverainiste : il a certes offert aux juntas une rhétorique accessible et relativement attractive pour combler leur manque de légitimité politique, mais il peut être remis en cause avec la même facilité. En l'absence de nouveaux ressorts politiques, l'offre des juntas continuera d'entretenir les risques sécuritaires et l'instabilité politique.

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
19/12/2025	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
19/12/2025	Monde – Scénario 2026-2027 : en comptant sur le soutien de la politique budgétaire, contrepoids à l'adversité	Monde
18/12/2025	Corée du Sud : un an après la crise politique, les marchés achètent les promesses de stabilité	Asie
16/12/2025	France – Enquête de conjoncture et défaillances d'entreprises, les bonnes nouvelles de la BdF	France
12/12/2025	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
11/12/2025	Arabie saoudite – Un Quincy 2.0 au profit de la diversification ?	Moyen-Orient
11/12/2025	Zone Euro – Révision à la hausse de la croissance au T3 2025	Zone euro
08/12/2025	France – La production industrielle est restée élevée en octobre, en hausse notable sur un an	France
05/12/2025	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
04/12/2025	New Delhi dans le brouillard	Asie
03/12/2025	France – Immobilier résidentiel : mesurer le pouvoir d'achat immobilier des ménages	France, immobilier
02/12/2025	France – Confirmation de la forte croissance de l'activité au troisième trimestre, l'emploi résiste	France
01/12/2025	Royaume-Uni – Budget de l'automne 2025, la cigale ou la fourmi ?	Royaume-Uni



Monde – Scénario macro-économique 2026-2027 – Décembre 2025

[En comptant sur le soutien de la politique budgétaire,
contrepoids à l'adversité](#)

Études Économiques Groupe – Crédit Agricole S.A.

12, place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la publication : Isabelle JOB-BAZILLE

Rédacteurs en chef : Paola MONPERRUS-VERONI, Tania SOLLOGOUB, Armelle SARDA

Zone euro : Alberto ALEDO, Ticiano BRUNELLO, Marianne PICARD, Paola MONPERRUS-VERONI (coordination zone euro), Sofia TOZY, Philippe VILAS-BOAS, Grégoire GLORIEUX

États-Unis, Royaume-Uni, Irlande, pays scandinaves : Slavena NAZAROVA

Europe centrale et orientale, Asie centrale, géo-économie :

Tania SOLLOGOUB (coordination pays émergents), Nathan QUENTRIC

Asie : Sophie WIEVIORKA

Amérique latine : Catherine LEBOUGRE (coordination scénario), Jorge APARICIO LOPEZ

Afrique du Nord, Moyen-Orient, Afrique sub-saharienne : Laure DE NERVO, Morgane ABBAS

Documentation : Elisabeth SERREAU

Statistiques : Datalab ECO

Réalisation et Secrétariat de rédaction : Sophie GAUBERT

Contact : publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

Application Etudes ECO disponible sur l'[App store](#) & sur [Google Play](#)

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.